



DÉCLARATION PRÉALABLE DU SGEN-CFDT
AU COMITÉ D'HYGIÈNE, SÉCURITÉ
ET CONDITIONS DE TRAVAIL
« SERVICES ACADEMIQUES »
14 MAI 2020

A titre liminaire, le Sgen-CFDT souhaite remercier les personnels qui, par leur engagement, permettent ce jour de pouvoir tenir ce nouveau comité sous une forme inédite.

L'installation d'un CHSCT spécifique aux services académiques répond enfin aux attentes exprimées par le Sgen-CFDT depuis de nombreuses années en espérant que cette nouvelle instance puisse disposer des moyens nécessaires et suffisants pour exercer pleinement son rôle.

S'il est encore bien trop tôt pour faire le bilan de la crise sanitaire sans précédent que nous venons de traverser et d'en tirer tous les enseignements utiles, on peut néanmoins dire que le désarroi et la désorganisation qu'on a observés ou vécus au début du confinement au sein de notre pays ont montré de façon très crue la nécessité absolue d'intégrer la prévention des risques au cœur même de l'organisation du travail, dans la fonction publique comme ailleurs.

Les remontées des difficultés rencontrées sur le terrain au sein de l'ensemble des services académiques ont permis à notre fédération de dresser le bilan suivant :

Mal ou pas préparés, plongés du jour au lendemain dans la situation imprévue du télétravail presque pour tous et tout le temps, les agents concernés ont subi et subissent encore tous les risques professionnels qui sont l'écueil de ce type d'exercice : isolement professionnel, chevauchement des temps de vie, stress, surcharge ou sous charge de travail, sollicitations excessives ou insuffisantes, dislocation des collectifs etc.

A ces conditions de travail dégradées se sont ajoutées les difficultés d'organisation de la vie quotidienne, sans même parler de la classe à la maison pour les collègues parents d'enfants soumis à l'obligation scolaire, ou encore plus tragiquement des violences intra-familiales.

Le sort des agents placés arbitrairement en ASA faute de matériel disponible, totalement coupés de leur collectif et frappés d'« inutilité sociale » n'est pas plus enviable.

Les agents en présentiel ont quant à eux souvent subi, et subissent parfois encore, les pires difficultés à obtenir les conditions de sécurité acceptables sur leur lieu de travail.

L'évaluation et la prise en charge des dégâts sanitaires, sociaux, psychologiques et organisationnels de cette période constitue donc l'une des premières urgences qu'il faudra traiter, et ce sans attendre le dénouement complet de cette crise.

Pour le Sgen-CFDT, les conditions du travail lui-même doivent elles aussi être interrogées à l'aune de cette crise. Le dialogue social, la négociation de proximité, la participation des travailleurs à l'organisation du travail et le dialogue sur la qualité de service et la qualité du travail doivent plus que jamais devenir les outils de la prévention des risques et de la promotion de la qualité de vie au travail.

Si notre organisation syndicale se félicite que soit proposée dès la première réunion de cette instance un projet de questionnaire portant sur le ressenti des collègues confrontés à la mise en œuvre d'un télétravail non choisi, nous souhaiterions que soit dès à présent pris acte du prochain chantier auquel devra s'atteler le CHSCT « services académiques » tenant à la salubrité et à l'entretien des sanitaires au sein des services académiques.

Lors du CTS du mois de mars dernier, le Sgen-CFDT avait notamment appelé l'attention de l'administration sur l'état de décrépitude dans lequel se trouvent les sanitaires de la DSSEN du Doubs dont l'état ne fait pas honneur au service public d'éducation.

Pour conclure, le Sgen-CFDT aspire de ses vœux que cette nouvelle instance joue pleinement son rôle et que ces avis soient suivis d'effet et ne manquera pas de rendre compte auprès des personnels de l'état d'avancement de ces travaux.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants du Sgen-CFDT de Franche-Comté